

# SURDI 13



## Association de Malentendants des Bouches du Rhône

**Aix en Provence** : Maison de la Vie Associative du Ligourès,  
Place Romée de Villeneuve, 13090 Aix en Provence

Tél. : 04 42 54 77 72, Fax : 09 59 46 95 05

**Marseille** : Le Nautile, 25 av. de Frais Vallon 13013 Marseille

Tél./fax : 04 91 73 64 20 ou 06 14 30 49 04

e-mail : [contact@surdi13.org](mailto:contact@surdi13.org) / site Web : [www.surdi13.org](http://www.surdi13.org)

***L'Oreille Active** : circulaire n°21 - Mai 2008*

**Notre prochain rendez-vous :**  
**Samedi 24 Mai 2008 à partir de 9h30 :**

***Rencontre Régionale à Marseille***  
*des associations de malentendants membres du BUCODES*



**C'est le temps fort de ce 3<sup>e</sup> trimestre : 4 associations du sud représentées et des sympathisants des départements 04, 05, 06, 13, 30, 83, 84... Programme studieux, festif, culturel...**

**Inscrivez-vous sur le bulletin joint !**

# Le mot du Président :

Cher(e) Adhérent(e) ;

Quoi de neuf depuis le dernier numéro de l'Oreille Active de Janvier 2008 ?

Dans ce précédent numéro, nous annoncions à la une, la conférence à Gardanne

« Je deviens sourd, que faire ? ». Cette conférence montée en commun avec l'association gardannaise Etincelle 2000 et avec l'aide de la ville de Gardanne fut un grand succès car elle correspondait bien à ce que les malentendants attendent de nous : de l'information, du partage et de l'action !

Cette fin d'hiver et ce début de printemps furent riches en événements et en rencontres : Visite de musées, Assemblée Générale le 1<sup>er</sup> mars avec présentation et distribution du Pin's « handicap invisible » aux quelques soixante adhérents présents, journée nationale de l'audition du 13 mars au cours de laquelle vous avez été nombreux à vous relayer sur nos différents stands, conférence très suivie sur les acouphènes (plus de 150 personnes avaient fait le déplacement !), balade randonnée à la Sainte Baume...

Nous préparons activement la rencontre régionale des associations du BUCODES le samedi 24 mai à Marseille. Nous y accueillerons les autres associations de Malentendants du sud de la France, dont Surdi 30, Surdi 34, Surdi 84, ainsi que personnes des départements 83 et 05. Programme studieux le matin, déjeuner convivial le midi et tourisme culturel l'après-midi avec boucle magnétique portable ( ! ), lecture labiale et support écrit. Notre guide sera notre incontournable Mélanie Foubert, récemment diplômée en médiation culturelle et élue Secrétaire du nouveau conseil d'administration de SURDI 13.

Par ailleurs la commission ACA (Appareils de Correction Auditive) pilotée par Jacques Schlosser de SURDI 13 a proposé au Ministère de la Santé un devis normalisé qui devrait satisfaire Audioprothésistes et Malentendants.

Enfin je vous conseille de lire attentivement le numéro de Résonances d'avril 2008, qui est fort intéressant. En guise de conclusion, je me permets d'emprunter ces quelques phrases à l'éditorial de Maripaule Pelloux :

« Plus que jamais, il nous faut revendiquer pour une juste prise en charge du handicap auditif », « Plus que jamais, notre association a besoin de vous »

Un grand merci et bien amicalement ;

*Jean Pierre PARET*

## Samedi 26 Janvier 2008 à Gardanne

### « Je deviens sourd, que faire ? »



Comment organise-t-on une conférence ? : nous commençons par contacter la municipalité de la ville retenue pour avoir une salle. Ensuite, nous demandons à un ORL, un audioprothésiste et un orthophoniste locaux de venir expliquer leur métier et comment ils prennent en charge les personnes qui ont un problème d'audition. Nous annonçons l'événement par affichage et en publiant des articles dans la presse locale. Ainsi la population de la ville est avertie et naturellement les personnes malentendantes ou qui soupçonnent avoir un problème d'audition sont les premières à venir !

Cette année, notre choix s'est arrêté sur la ville de Gardanne. Choix fort judicieux car le cru 2008 a été un succès ! Tout d'abord, le fait de nous unir à l'association gardannaise ETINCELLES 2000 (soutien local à tous les handicaps) nous a permis d'avoir une salle gratuite. Ensuite la presse a assuré une large couverture médiatique de l'événement.

Enfin et surtout, la municipalité gardannaise - naturellement très axée sur le social, et soucieuse de rendre la ville

accessible à tous les handicaps – nous a beaucoup aidé. La conseillère municipale en charge de l'handicap, Mme Blangero, a fait preuve d'une efficacité remarquable. Grâce à son appui, la municipalité a pris en charge les frais d'installation d'une ligne téléphonique provisoire pour permettre le sous titrage à distance par Internet (Société Polycom).

Le « tripode thérapeutique » était constitué du Dr Daniel LOURENCO, ORL, de Mme Natacha BESCOND, audioprothésiste (Audio 2000) et de Mme GARNIER, orthophoniste. Leurs interventions ont été appréciées du public (plus de 70 personnes !) et on retiendra tout particulièrement l'exposé très intéressant de l'ORL. Ainsi, chacun s'adressera par la suite plus facilement aux professionnels qui lui seront utiles. Et les personnes atteintes d'un trouble de l'audition sauront comment elles peuvent être aidées et par qui.

*Fabienne STEINLIN*

## La conférence « Acouphènes, que sait-on ? Les solutions » -



Il y avait foule ce samedi 15 mars dernier au Centre des Congrès d'Aix pour assister à notre conférence « Acouphènes ». Pourtant, aucun article de presse n'était paru sur le sujet (les élections municipales monopolisant tout l'espace !). Notre campagne d'affichage associée au bouche à oreille a permis de faire salle comble (plus de 180 personnes) pour ce sujet – malheureusement - très recherché ! En effet, 10% de la population française, soit plus de 6 millions de personnes, seraient concernées par un problème d'acouphène (sifflements, bourdonnements ou ronronnement ressentis dans les oreilles ou dans la tête).

Quatre intervenants (Dr Castro ORL à Aix, Dr Paolino de la clinique Clairval, Mr Norena chercheur au CNRS/ Université de Provence et Mr Revol de France Acouphènes) se sont succédés pour aborder tous les aspects de la question. Pour ceux qui n'ont pu assister à la conférence, voici les points essentiels à retenir :

L'acouphène est une sensation auditive perçue en l'absence de tous stimuli extérieurs, il s'agit notamment à la fois d'un problème au niveau de l'oreille et du cerveau. Lors de la première consultation chez l'ORL, il sera important de déterminer si l'acouphène est le symptôme d'une maladie (auquel cas, l'acouphène devrait disparaître en soignant la maladie) ou s'il s'agit d'un acouphène maladif. Les personnes ayant une perte auditive sont malheureusement plus exposées aux acouphènes (90% des acouphéniques sont malentendants). De plus, le risque d'avoir des acouphènes augmente avec l'âge, même si de plus en plus de jeunes en sont atteints, à cause de l'écoute de musique trop forte.

Longtemps considéré comme un problème psychologique, l'acouphène est aujourd'hui reconnu comme une souffrance à soulager. En ce qui concerne les approches thérapeutiques, de nombreuses avancées ont été faites même s'il n'existe aucun « remède miracle » à l'heure actuelle. Nous avons la chance d'avoir à Marseille un centre exclusivement dédié aux acouphènes : l'Institut Méditerranéen pour la Recherche et le Traitement des Acouphènes (IMERTA). Cet institut, composé d'une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine de médecins, propose un « parcours d'investigation » d'une demi-journée. Une série d'examen est effectuée afin de trouver la cause possible de l'acouphène et de proposer ainsi la solution la plus adaptée. Un large éventail de thérapeutiques peut être envisagé : la thérapie comportementale et cognitive, la relaxation, l'ostéopathie, la stimulation magnétique trans-crânienne, la stimulation électrique corticale, la musicothérapie, l'acupuncture, etc... Si vous souffrez d'acouphènes, évitez le silence et essayez à tout prix de ne pas vous focaliser dessus... Après, c'est à vous de trouver le « truc » qui vous permettra d'oublier ou à défaut de cohabiter le mieux possible avec votre acouphène... *Adeline PLOTTON*

**IMERTA** - Clinique Clairval - 317 bd du Redon - 13009 Marseille, [www.imerta.fr](http://www.imerta.fr)

**France Acouphènes** : [www.france-acouphenes.org](http://www.france-acouphenes.org)

Voir le CR complet sur [www.surdi13.org](http://www.surdi13.org)

## Randonnée du 30 mars 2008 à la Sainte Baume

C'est par une journée, où le soleil jouait à cache - cache à travers les nuages, que notre petit groupe a évolué allègrement dans le massif de la Sainte Baume en direction la grotte Sainte Marie-Madeleine. Randonnée facile et accessible à tous : le but premier était de passer un bon moment au grand air entre adhérents SURDI 13.

Ulysse, l'âne de Guy LOJOURS était de la partie, pour assurer le transport des victuailles, et de quelques petits bagages, au grand soulagement de quelques randonneurs...qui se reconnaîtront !



Le départ par le sentier de l'Ubac en direction du Saint-Pilon, nous a peu essoufflé, car entamé trop vite, ensuite le paysage se déroula devant nous, ici des hêtres magnifiques nous ouvraient la route. Il faut souligner que la richesse principale de cette forêt, septentrionale qui par la diversité de ses essences est l'une des plus variées de l'Europe, c'est essentiellement la hêtraie. Elle doit son existence à la protection des hommes, mais aussi à l'altitude et à l'humidité favorable entretenue par la barre rocheuse de 300 mètres de hauteur qui attire le naturaliste.

Mais le climat méditerranéen dont bénéficie également la Sainte Baume permet la juxtaposition d'essences méditerranéennes et alpines qui confère au massif toute son originalité.

Cette forêt « relique », située dans l'ombre portée de la face Nord de la falaise de la Sainte-Baume est renommée pour le caractère particulier de sa hêtraie, unique en Provence, la variété et la richesse de sa faune et de sa flore (ifs, houx, érables...). Aujourd'hui classée réserve biologique domaniale, strictement gérée et protégée, elle se visite en accédant à la grotte (Sainte Baume) de Marie Madeleine, lieu de pèlerinage traditionnel.

Le parcours aller par le chemin de la Cabre méritait une petite halte pour la visite de la grotte aux œufs, hélas celle-ci est comblée de pierres.

Ulysse, la vedette, a posé avec complaisance avec chacun de nous pour la séance des photos souvenirs, les appareils crépitérent de toute part.

En tête des pèlerins, Guy avançait gaillardement, Ulysse sur ses talons. Isabelle assurait la fin de la marche afin de n'égarer personne en papotant avec Monique. Sabine et Jacques de même, conversaient avec Fabienne et Maurice. Jean soufflait un peu, encouragé par sa cousine et son cousin randonneurs chevronnés. Notre arrivée à la grotte fut bien un petit pèlerinage ! Le souffle un peu court, mais cela valait l'effort, quelle splendeur ! Quelle sérénité des lieux ! Un apaisement intérieur nous envahit peu à peu face à ce panorama splendide qui s'offrait à nous, c'était sublime !



Bien qu'un office religieux se célébrait à l'intérieur de la grotte, rien nous empêcha d'entrer sur la pointe des pieds pour un court recueillement et s'imprégner de cette spiritualité qui nous envahissait peu à peu.

Nous étions tous sereins et contemplatifs devant ce lieu sacré, oubliant un instant le temps... Le chemin de la descente s'effectua par le chemin des Rois, des panneaux de bois incrustés d'une fleur de lys blanche ouvraient la route, naguère bien des rois et des reines ont foulé ces sentiers.

Continuant notre balade jusqu'aux trois chênes, nous empruntâmes le chemin de l'hostellerie où nous avions prévu notre pause déjeuner. Même Ulysse bénéficiait d'un festin, composé d'un picotin de paille et d'eau fraîche !

Le déjeuner s'annonça festif puisque même l'apéro était prévu, accompagné de petits plats divers confectionnés par quelques-uns et la tapenade de Sabine a remporté un succès fou ainsi que le cake aux olives de Renée, le tout suivi de tartelettes, chocolats, et compagnie, sans oublier les bonnes bouteilles de rouge, rosé choisies par les connaisseurs Jean et Guy.

Naturellement, Ulysse a profité de toutes ses bonnes choses offertes par les uns et les autres. Notre festin terminé, nous avons repris le chemin du Plan d'Aups, et là, surprise agréable, Renée et Guy nous ont conviés pour le café sur la terrasse de leur cabanon, où chacun savoura les derniers instants magiques au pied de la Sainte Baume.

Enfin, l'heure de la séparation venant, on se jura de se retrouver l'année prochaine pour une nouvelle destination... Mais avec vous cette fois !

*Isabelle LABORIE*

## **Connaissez-vous Adeline, notre stagiaire ?**

*Depuis fin novembre 2007 et jusqu'en mai prochain, Adeline effectue un stage à mi-temps pour SURDI 13. Certains la connaissent pour l'avoir rencontrée dans le cadre de son mémoire. Dynamique et impliquée, elle n'hésite pas à nous fournir une aide efficace, notamment pour les mailings, les conférences, et à la mise en forme des comptes-rendus à partir du sous titrage intégral. Merci Adeline !*

Je me présente : je m'appelle Adeline, je suis étudiante en DESS de gérontologie sociale et actuellement stagiaire en alternance à SURDI 13.

Du haut de mes 23 ans, j'ai eu envie de m'intéresser à ces personnes trop souvent oubliées et négligées : les personnes âgées. Quelle drôle d'idée me disent certains ! Pas tant que ça : j'ai justement envie de mettre ma fraîcheur, mon dynamisme et aussi peut-être mon idéalisme de novice au service des seniors et ainsi pouvoir proposer des projets innovants.

J'ai décidé de faire mon stage d'étude à SURDI 13 car j'ai pu remarquer que la problématique de la surdité chez les personnes âgées avait été peu étudiée jusqu'à maintenant alors qu'il s'agit d'un véritable problème sanitaire et social, en particulier dans les maisons de retraite où la prise en charge de la surdité est quasiment inexistante. La finalité de mon stage est de proposer un projet, une action concrète visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées malentendantes. Pour ce faire, j'applique une méthodologie que l'on nous



Adeline et Fabienne au Ligourès



enseigne à l'université, une méthodologie qui place la parole des personnes âgées au cœur du projet.

C'est la raison pour laquelle j'ai interviewé plusieurs adhérents de SURDI 13 qui m'ont beaucoup apporté par leur témoignage : ils m'ont fait partager leurs angoisses, leurs désirs, leurs aspirations, leurs (en)vies. Ces entretiens, ces petits bouts de vie, m'ont permis de mieux comprendre la souffrance et le désarroi de ces personnes qui se retrouvent soudainement confrontées à la surdité et qui ne savent pas forcément vers qui se tourner pour recevoir de l'aide et du soutien. Tous ces témoignages ont été riches en émotions et je remercie d'ailleurs chaleureusement tous ceux qui ont accepté de répondre à mes questions avec autant de sincérité.

C'est sur la base de toutes ces confidences poignantes que naîtra mon projet qui, je l'espère, répondra aux besoins et aux attentes de ces personnes. A présent, je comprends mieux la détresse que peuvent ressentir les malentendants face à ce handicap certes invisible mais pourtant bien trop présent et pesant. Je pense que tous les « entendants » devraient être sensibilisés au problème de la surdité et de ses conséquences pour que cesse enfin l'isolement des personnes malentendantes. Pour reprendre une très belle phrase dont m'a fait part un adhérent « faire le deuil de l'ouïe ne signifie pas faire le deuil d'autrui ».

Je tiens à remercier SURDI 13 et tous ses adhérents pour m'avoir fait découvrir un monde qui m'était totalement inconnu et avoir ainsi fait tomber bien des barrières entre entendants et malentendants. Enfin, j'aimerais vous faire partager une réflexion sur la tolérance et l'acceptation des différences qui vous touchera certainement :

« il ne faut pas nécessairement être comme tous le monde pour être quelqu'un... »

*Adeline PLOTTON*

## **Gros plan sur un adhérent : Paul-Marie GUYON**

*La première richesse de SURDI 13, ce sont ses adhérents : 150 à ce jour, hommes et femmes, de 20 à 90 ans, étudiants, en activité ou retraités... Nous sommes tous différents, avec un point commun qui nous fédère : la surdité... Légère, moyenne, sévère ou profonde. Dans cette rubrique, un adhérent volontaire se raconte librement en nous livrant les difficultés que ses problèmes auditifs lui occasionnent dans sa vie professionnelle, personnelle et familiale et les astuces et les trucs qu'il utilise pour s'en sortir.*

« Je m'appelle Paul-Marie Guyon, j'ai 70 ans. Je suis physicien, chercheur scientifique au CNRS et je suis tout récemment venu prendre ma retraite avec mon épouse Françoise à Marseille auprès de ma famille. J'adhère à SURDI 13 depuis 2007 et suis élu comme nouveau membre du Conseil d'Administration depuis mars dernier.



Je suis sourd sévère et porte des aides auditives depuis près de 30 ans. Pour vous dire la vérité, je déteste cette surdité et je donnerais une jambe ou un bras pour retrouver mes bonnes oreilles, pour apprécier un timbre de violon ou les subtilités d'un morceau de Jazz. Ou, plus modestement, pour seulement distinguer ce que disent mes proches quand ils parlent à mi voix au téléphone.

Imaginez ce qui m'est arrivé ! J'étais musicien amateur et jouais de la clarinette d'oreille, sans partition! J'ai dû abandonner la pratique de l'instrument lorsque ma deuxième oreille est tombée en panne. C'est bête, on aurait peut être pu l'éviter si j'avais été plus prudent et surtout si mon entourage professionnel avait été plus conscient des dangers de l'exposition aux bruits. On a mesuré des niveaux sonores jusqu'à 100 dB dans les lieux de mon expérience !

Chercheur au CNRS, j'ai durant toute ma carrière monté des expériences de physique sous vide d'air. Celui-ci était obtenu grâce à des pompes rotatives turbo-moléculaires dont les premières générations étaient très bruyantes. Devant travailler en équipe, où il fallait sans cesse communiquer, il était difficile de porter en permanence des casques protecteurs et les casques munis d'émetteurs HF n'étaient pas encore commercialisés.

En 1980, après avoir travaillé de longues heures dans le bruit, je suis rentré à la maison avec un bouchon dans mon oreille gauche et des sifflements immédiatement identifiés à des acouphènes. Premier contact avec le monde médicalisé de l'audition! Premier appareillage.

C'est désagréable de perdre une oreille mais on s'y fait. Cinq ans après, nouvelle expérience, sur une nouvelle machine, je porte maintenant un casque de protection, mais je dois souvent l'enlever pour communiquer avec mes collègues et la même histoire se répète ! C'est le côté droit cette fois. Ma plus jeune fille, Flore, qui a 5 ans, ne comprend pas pourquoi je ne lui réponds pas du premier coup quand elle m'appelle. J'étais devenu sourd...

Mais j'ai fait front et ai réussi à m'adapter. J'ai décidé de me battre : Je suis un scientifique et je veux comprendre pourquoi les prothèses ne marchent pas mieux et sont si chères. Je monte en 2000, avec un ami audioprothésiste et des collègues, un laboratoire expérimental, la Cellule Acoustique et Audition de l'Université de Paris Sud (CAAPS) à Orsay que je vais diriger jusqu'à ma retraite en 2004. Aujourd'hui, je continue à travailler sur tous les aspects techniques et scientifiques de l'audition.

*Paul-Marie GUYON*

### ***Les trucs et astuces d'un scientifique pour mieux entendre :***

*Il faut d'abord essayer de comprendre les notions de base. La première règle est de recevoir un signal audible et que celui-ci soit plus fort que le bruit ambiant. Pour un malentendant, il lui suffit en général de s'approcher suffisamment de la bouche du locuteur si celui-ci parle à voix haute et distinctement. En effet, le son émis par la bouche ou par le pavillon d'une clarinette est une vibration de l'air qui se propage dans toutes les directions. La fraction de cette énergie captée par le pavillon de l'oreille est d'autant plus grande que l'on se trouve près de la source. La cochlée d'une oreille saine transforme la vibration sonore en signaux nerveux intelligibles par le cerveau. Elle est la partie la plus fragile de l'oreille, elle est extraordinaire car non seulement elle analyse la hauteur des sons, mais de plus, elle est capable d'amplifier le son capté des millions de fois pour le rendre audible et intelligible. La cochlée dégradée d'un malentendant ne peut le faire que dans un domaine réduit,*



*Il faut donc pour qu'il entende, augmenter fortement l'intensité du son sans toutefois dépasser les seuils dangereux.*

*On peut faire cela naturellement ou artificiellement au moyen d'amplificateurs électronique. C'est là rôle des prothèses auditives, mais attention, elles ont de gros défauts : elles déforment le son. On parle alors de distorsions.*

### ***Pour bien entendre, le signal doit être supérieur aux bruits ambiants. Comment faire ?***

*Le plus simple est de s'approcher de la source sonore pour augmenter l'intensité sans augmenter le bruit. On peut aussi canaliser le son au moyen de réflecteurs de son. C'est par exemple le rôle de l'abat voix, sorte de petit toit en bois que l'on trouve au dessus de la scène des salles de spectacle et aussi au-dessus de la chaire du curé dans les églises. On peut aussi utiliser un tube pour canaliser le son. On communiquait ainsi entre la passerelle et la salle des machines dans la marine dans la première moitié du siècle dernier. On peut enfin mettre ses mains en pavillon sur les oreilles pour capter une plus grande partie du signal.*

### ***Les appareillages électroacoustiques :***

*Les prothèses sont essentiellement des amplificateurs électroniques du son. Elles sont pratiques, discrètes, légères et rendent d'infinis services, mais elles provoquent une distorsion assez forte du signal et elles ne transmettent pas suffisamment les sons aigus. Pour vous en convaincre, faites l'expérience de prêter votre prothèse, réglée au minimum d'amplification à un mélomane et faites-lui écouter de la musique, il en sera horrifié ! La première qualité d'une bonne prothèse est un niveau de distorsion faible. La seconde est sa faculté de transmettre les sons de fréquence élevés nécessaires à la reconnaissance des consonnes (bande passante élevée). La troisième réside dans la facilité des réglages accessibles au malentendant.*

### ***Les aides techniques sont tous les dispositifs autres que les prothèses :***

*Sur la photo, je porte un casque «Sound amplifier» de Sony conçu pour aider les personnes avec une surdité moyenne à entendre la TV par exemple. J'ai assisté à des conférences en préférant utiliser ce casque plutôt que mes prothèses. Je le recommande car il ne coûte que 100 euros, c'est la prothèse du pauvre. Mais ce casque n'est pas vendu en France (Réf. : MDR-M20TV . Adresse et correspondant au Japon : Madame Ayoko Nomura [a-nomura@shu.avic.co.jp](mailto:a-nomura@shu.avic.co.jp))*

*Un autre outil, classique et très utile est le microphone émetteur HF comme le Microlink de chez Phonak. Il fonctionne avec deux petits récepteurs sabots attachés aux prothèses. Efficace mais cher, ce dispositif présente l'avantage de pouvoir disposer le microphone au plus près de la source sonore, par exemple en accrochant le micro à la pochette du conférencier et ainsi d'augmenter considérablement l'intensité du signal par rapport à celle du bruit. Ce microphone que j'utilise très souvent peut aussi se brancher sur la TV ce qui évite l'achat d'un autre casque.*

*Pour tout vous vous dire, le meilleur appareil que je connaisse pour sa qualité sonore est le «Module Lecas», du nom de l'ingénieur qui l'a construit à la CAAPS et qui a gagné le premier prix du concours Handitech à une exposition à Paris en 2004. Cet appareil me sert aussi journalièrement comme amplificateur de qualité pour mon téléphone filaire à la maison : [michel.lecas@u-psud.fr](mailto:michel.lecas@u-psud.fr)*

## Nos Activités Associatives de ce Trimestre

A vos agendas !

Mer 14 Mai 19h à 22h	Aix Restaurant L'Olympe	<b>Conseil d'Administration Surdi 13</b> Restaurant l'Olympe – 2 chemin des Granges – 13100 Aix – S'inscrire avant au Ligourès
Jeu 15 Mai 15h à 19h	Aix La Cité du Livre Amphi de la Verrière	<b>Échange et rencontre avec les personnes handicapées</b> « <b>ICI ET MAINTENANT, VIVRE TOUS ENSEMBLE</b> » Organisé par le CCAS Projection du DVD « Ici, Vivre Tous Ensemble » ; Débat et vernissage d'une exposition d'Artesens (Galerie Zola)...
Sam 17 Mai 10h – 11h	Aix Musée Granet Rdv dans le hall	<b>Visite de l'expo du moment au Musée Granet</b> « <b>La BD s'attaque au Musée</b> » Visite guidée destinée aux malentendants (boucle magnétique, lecture labiale, support écrit). S'inscrire avant par mail ou par tél. ( <a href="http://www.museegranet-aixenprovence.fr">www.museegranet-aixenprovence.fr</a> )
Sam 24 mai 9h à 18h	Marseille, Au CRDP 31 Bd d'Athènes 13001	<b>Journée régionale des associations du Bucodes</b> <u>Matin</u> : - présentation et projets des associations - point sur les appareils auditifs <u>Déjeuner / Buffet</u> <u>Après-midi</u> : Visite guidée des sites incontournables : le Jardin des Vestiges, le Vieux-Port, et avec le petit train vers Notre - Dame de la Garde, en passant devant l'abbaye Saint-Victor et le jardin Puget...
Ven 30 Mai 9h à 18h	Aix Cours Mirabeau	<b>Forum Handicap</b> des associations aixoises <b>Stand SURDI 13</b>
Sam 14 Juin 10h à 13h	Aix Au Ligourès Salle 408	<b>Formation sur la Boucle à Induction Magnétique</b> par Mr Beaufile de la société EAC. Qu'est-ce que c'est ? Comment l'installer...
Mar 17 Juin 19h	Cabriès Restaurant La Table de l'Arbois	<b>Repas de fin d'année</b> Retrouvons-nous pour partager un moment convivial à La Table de l'Arbois – Rte départementale 543 – 13480 Cabriès – Tél. 04 42 22 20 84 S'inscrire avant au Ligourès. Co-voiturage possible
Prévu à la rentrée...	Aix Marseille	<u>Stand Surdi 13</u> : Dimanche 14 Septembre: Assogora – sur le Cours Mirabeau 27-28 Novembre : Salon Autonomie au Parc Chanot

# Jeudi 15 Mai 2008 –à la Cité du Livre – Aix-en-Provence

*ICI ET MAINTENANT, VIVRE TOUS ENSEMBLE  
ÉCHANGE ET RENCONTRE AVEC LES PERSONNES HANDICAPEES*

## Amphithéâtre de La Verrière

**À partir de 15 h** : Accueil des participants

**15h30** : Aide technique et informatique: démonstrations et essais

Malette ICOM Provence, machines à lire et téléagrandisseur: matériel mis à disposition à la Cité du Livre

**16h30 ET 17h45** : Projection du film (dans sa version non définitive) :

“Ici et maintenant: vivre tous ensemble” réalisé pour la ville d'Aix-en-Provence par Airelles vidéo avec la participation d’associations œuvrant dans le domaine du handicap.

Surdi 13 a participé à la réalisation de ce DVD avec deux clips.

**17h** : Café éthique surtitré sur écran: Bonnes manières et civilités proposé et animé par l'Association des Paralysés de France

(Outre le surtitrage, ce débat est peut-être aussi accessible par la Boucle magnétique)

**18 H** : Vernissage de l'exposition : Les Ailes du serpent - Galerie Zola



Exposition tactile et ludique : création de l'association Artesens

Parcours sensoriel et ludique autour du bestiaire fabuleux de l'Art roman. Basilic, griffon, tarasque, centaure, sirène, chimère, sphinx, licorne et dragon sont à découvrir dans un scriptorium médiéval puis la visite se poursuit dans un jardin labyrinthe amenant le visiteur à déceler l'origine de ces animaux fabuleux dans l'orient antique

# Notre Pin's:

Un pin's avec le dessin de l'oreille barrée et l'inscription  
« HANDICAP INVISIBLE », pourquoi faire ?



POUR FAIRE SAVOIR QUE NOTRE HANDICAP AUDITIF  
EST BIEN REEL, même s'il ne se voit pas et le répéter inlassablement en jouant  
la carte de l'humour !

Régine nous a présenté à la dernière Assemblée Générale la genèse de ce projet Pin's.  
Laissons-lui la parole :

« Je suis malentendante, ma déficience auditive a démarré vers 21 ans et s'est accentuée progressivement au fil des années (otospongiose bilatérale de l'oreille interne, inopérable et évolutive, pour les connaisseurs). Quelques 30 ans plus tard, j'en suis au stade d'une surdité dite sévère. Appareillée des deux côtés avec des contours numériques, je continue à « m'en sortir » pas trop mal.

J'ai beaucoup souffert de cette atteinte sensorielle, j'en souffre encore parfois, mais bien moins depuis que **j'ai décidé de le dire et de le montrer**. Cela me permet d'anticiper les quiproquos, l'agressivité et la souffrance.

En effet, si j'ai mis des années à accepter ma surdité, c'est aussi parce la surdité est un **handicap sensoriel invisible**, un phénomène sournois qui s'installe peu à peu et qui ne se voit pas. Accepter n'est pas se résigner ! Accepter serait plutôt se donner une chance de mettre un terme à une souffrance et cibler son combat.

En créant ce badge et en le portant, je revendique d'être reconnue pour ce que je suis : ni une débile, ni une pédante, ni une méchante, tout juste une malentendante !

J'ai le désir, à mon niveau, de faire bouger dans ce pays les mentalités qui ont tendance à étouffer le handicap et une société qui dénie une des plus préjudiciables atteintes sensorielles !

Sensibiliser l'opinion, aider les malentendants à sortir de leur isolement, en finir avec la culpabilité et ne plus avoir honte d'être différent, voici le propos de ce petit pin's.

Il existe en bleu et noir, version commune, et en beige et noir incluant un strass, version chic ou kitch ! Il s'accroche au revers du vêtement ou au bord du chapeau ! A moi,... il me fait du bien ! Et je tenais à vous faire partager cette initiative. »

*Régine GOT*

## **A vos Pins' ! Comment vous les procurer :**

Un exemplaire gratuit est remis à chaque adhérent SURDI 13. Pour ceux qui n'étaient pas à l'AG du 1<sup>er</sup> mars, vous pouvez passer à nos permanences chercher votre exemplaire ou le demander par courrier (participation forfaitaire de 3 € aux frais de port.)

**Non- adhérents :** Pin's : 2€ l'unité (+ frais de port de 3€, de 1 à 10 pins' ou disponible aux permanences d'Aix et Marseille de Surdi 13).

## **Premières impressions de nos adhérents:**

**De l'utilité du PIN'S** - « Un commerçant m'indiquait le prix à payer la tête penchée. Devant mon incompréhension il m'a regardée et je lui ai montré le pin's fixé sur ma veste " Ah d'accord !" et il m'a redit le montant de ma dette ... en me regardant cette fois..! . Et j'ai compris !»

**On le remarque** - : « Au marché, une dame m'arrête " Où avez-vous eu ce pin's, j'entends très mal et j'aimerais avoir le même ! " Elle a refusé le mien et malheureusement je n'avais pas de bulletin d'inscription à Surdi 13 sur moi... Mais elle sait au moins que SURDI 13 existe et où nous trouver ! » **Annie PETIT**

**La carte de l'humour !** – « J'allais rendre visite à un ami hospitalisé. Impossible de comprendre les explications de l'hôtesse d'accueil derrière sa paroi vitrée pour aller à sa chambre, même en la faisant répéter. " Vous êtes sourde ou quoi ?", me dit-elle à la 3<sup>e</sup> tentative. "Et bien oui, lui répondis-je, en montrant mon pin's". Grand sourire de mon interlocutrice et changement radical d'attitude : elle s'est alors levée, a ouvert sa porte et est venue me parler face à face. »

**Il facilite les présentations** – « Récemment, je participais à un forum de recrutement réservé aux travailleurs handicapés. En me saluant, les recruteurs tombent inévitablement sur mon pin's. Avant même que j'ai à me présenter, ils connaissent ainsi mon handicap. Cela évite leur regard discret mais inquisiteur de la tête au pied pour deviner où se situe le problème. Avec le pin's, leur première question devient : " Alors comment cela se passe t-il au quotidien par rapport à votre audition ? ". Comme je me débrouille, plus besoin de me justifier, tout s'enchaîne naturellement ! » **Fabienne STEINLIN**

## **L'Assemblée Générale de Surdi 13 - Samedi 1<sup>er</sup> Mars 2008 à Aix**

### **Un nouveau Conseil d'Administration a été élu à la dernière A.G.**

Les adhérents intéressés peuvent venir assister aux Conseils d'Administration (C.A.) en s'inscrivant auparavant au Secrétariat (04 42 54 77 72). Le prochain C.A. aura lieu Mercredi 14 mai à 19h au restaurant L'Olympe, 2 chemin des Granges à Aix !



La présentation de l'AG et la vélotypie sont disponibles sur demande: [contact@surdi13.org](mailto:contact@surdi13.org).

#### **Président :**

Jean Pierre Paret

#### **Vices-Présidents :**

Jean Montialoux

Robert Juaneda

#### **Trésorier :**

Jo Cartellier

#### **Secrétaire :**

Mélanie Foubert

#### **Secrétaires adjointes:**

Sabine Schlosser

Annie Petit

#### **Chargés de mission :**

Monique Bonin

Régine Got

Paul-Marie Guyon

Jacques Schlosser

Bernadette Tosello

## Les audioprothèses : quoi de neuf ?

Un gros travail a été effectué au sein de la commission « Appareils auditifs » du BUCODES en vue d'arriver à un projet de devis normalisé. Cette proposition est soutenue par plusieurs associations du Bucodes dont Surdi13.

Ce projet est basé sur le respect de l'arrêté d'avril 2002 et sur l'avis du CNC (Conseil national de la concurrence) de mars 2000. Il prévoit l'indication des seuils de tolérances aux sons forts du patient ainsi que les résultats en pourcentage de compréhension dans le silence et dans le bruit sans appareil (cas d'un premier appareillage) ou avec l'ancien appareil (cas d'un renouvellement), puis l'indication des objectifs que l'audioprothésiste pense atteignables avec le nouvel appareillage.

Le devis comporte obligatoirement deux propositions, dont une solution de base avec des prix détaillés en :

- prix de l'appareil seul
- prix de la prestation d'adaptation (jusqu'à ~ 6 mois après achat)
- prix de la prestation de suivi (toute la durée de vie de l'appareil).

Un délai de 14 jours est prévu entre la remise du devis et la prise d'empreinte pour les essais. Le patient s'engage à l'issue des essais s'ils sont positifs.

Les fiches techniques des appareils proposés sont obligatoirement jointes au devis et il est prévu un livret d'accueil à remettre au patient à la 1<sup>ère</sup> visite. Celui-ci rappelle les droits du patient et informe sur le déroulement de l'appareillage ainsi que sur les associations de patient de la région. Est également prévu l'affichage des prix en salle d'attente et sur internet.

Ce devis a été présenté en avril à une réunion à Paris en présence de représentants de divers organismes : ministère de la santé, caisse nationale pour l'autonomie, complémentaires santé... projet très bien accueilli par ces organismes. Cependant le représentant de

l'UNSAF (l'union nationale des syndicats d'audioprothésistes français) a expliqué qu'il n'accordait pas de délai de réflexion et qu'il se basait uniquement sur les essais d'appareil, le devis n'étant fait qu'à posteriori quand les tests sont jugés satisfaisants. Pour lui il n'y a pas de raisons de détailler les prix. La représentante de l'UNISDA (Union Nationale pour l'insertion des déficients auditifs) s'est montrée en accord avec l'UNSAF pour ne pas détailler les prix sous prétexte que cela pourrait faire baisser les prises en charge (?). Le représentant des complémentaires santé a assuré au contraire que le détail des prix conduirait très certainement les mutuelles et assurances à augmenter les remboursements. On sait que l'opacité des prix bloque toute évolution des remboursements sécurité sociale depuis 1983. Une fois de plus l'UNISDA se trompe sur ce dossier des appareils auditifs comme cela avait été le cas fin 2004 lorsque celle-ci avait soutenu le désengagement de l'AGEFIPH vis-à-vis des appareils auditifs en vue d'obtenir 90% de remboursement avec la loi de 2005 sur le handicap (ce qui n'a pas été le cas). Après 2 ans de prise en charge très faible l'AGEFIPH était finalement revenu à un taux normal au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Gageons que l'UNISDA cette fois encore mettra 2 ans pour reconnaître son erreur et pour cesser de soutenir l'opacité des prix en audioprothèse.

Prochaine étape : une réunion de concertation en mai ou en juin au Ministère de la santé pour la mise en place du devis normalisé.

Espérons que cette transparence des prix prévue depuis 2000 dans l'avis du CNC et repris en 2002 dans l'arrêté va enfin devenir réalité en 2008....

*Jacques SCHLOSSER*



## Lu dans la Caravelle : la Boucle à Induction Magnétique (BIM)

Brice Meyer Heine a fait un très bon article dans le dernier numéro de La Caravelle sur une norme AFNOR paru en mars 2007 pour les boucles magnétiques. Cette norme définit le champ magnétique moyen (100mA/m), le champ magnétique en pointe (400mA/m maxi intégré sur 0.125 ms), la bande passante (de 100 à 5000hz avec des fluctuations autour de la valeur moyenne ne dépassant pas  $\pm 3\%$ ), le rapport signal sur bruit qui doit être supérieur à 47 dB. L'article rappelle ensuite la nécessité

de percevoir toute la bande de fréquences pour bien comprendre la parole : les sons M, N, U, O A, I, E se situent entre 125 et 500 Hz, les explosives K, P, T sont autour de 3000 Hz les sons S, F et CH (sifflantes, chuintantes) se situent autour de 5000-6000Hz, si la correction auditive ne permet pas de dépasser les 4000 Hz alors des confusions apparaîtront sur les sifflantes. Il sera intéressant de faire la même analyse avec les appareils auditifs (Cf. PMG p. 7).

**Jacques SCHLOSSER**

## Petites Annonces (nouvelle rubrique)

• **A VENDRE** : Casque audio de marque Sennheiser réf. RI 300 stéréo en parfait état de marche mais dont je ne peux plus m'en servir car il n'est pas assez performant pour mon audition actuelle. Il se compose d'un petit socle que l'on pose près de la TV et d'un casque très léger qui se met autour du cou comme un stéthoscope.

Je l'ai payés 195 € l'année dernière, je le propose à moitié prix, soit 90 €. Contact : Claude ARQUERO au 04.42.74.74.54 ou par le net [claud.arquero@wanadoo.fr](mailto:claud.arquero@wanadoo.fr). Je prends en charge la livraison.

*Si vous avez besoin de vendre, d'acheter ou d'échanger du matériel auditif, cette rubrique est à vous. Envoyez votre message à [secretariat@surdi13.org](mailto:secretariat@surdi13.org) ou par courrier au Ligurès.*



# Programme SURDI 13

Association de Devenus Sourds et Malentendants

Membre du BUCODES (Bureau de Coordination des Malentendants) reconnu d'utilité publique

Secrétariat Aix : le Ligourès, Maison de la Vie Associative, Place Romée de Villeneuve 13090 Aix en Provence

tél: 04 42 54 77 72 lundi, mardi, vendredi . Fax : 09 59 46 95 05 ou tél: 04 42 64 13 57 après 18h  
Marseille : Immeuble le Nautile , 25 av. Frais Vallon, 13013 Marseille Tél: 04 91 73 64 20 ou 06 14 30 49 04  
e-mail : contact@surdi13.org, Site web: www.surdi13.org

## PERMANENCES HEBDOMADAIRES

(Hors vacances scolaires)

**Aix : les lundis 17h-18h30** tél 04 42 54 77 72  
Le Ligourès, salle 313, place Romée de Villeneuve, Aix

**Marseille : les mardis 15h30-17h30**

imm. le Nautile (IRIPS) 25 av Frais Vallon Marseille 13ème  
tél. : 04 96 13 03 59 ( 50 m du M° Frais Vallon)

**Permanence téléphonique**

**les mardis 20h-21h30 : 04 42 64 13 57**

## RENCONTRES

**Visites guidées au Musée Granet**

Sam. 17 Mai - 10h : *La BD s'attaque au musée*

Sam. 26 Juillet - 10h30 : *Granet, une vie en peinture*

(lecture labiale avec boucle magnétique et support écrit)

**Rencontre régionale :**

à Marseille, le *Samedi 24 Mai au CRDP*



## STANDS D'INFORMATION

**Forum Handicap - à Aix**

*Vendredi 30 mai - 9h-18h sur le Cours Mirabeau*

**Forum Assogora - à Aix**

*Dimanche 14 septembre*

9h-18h sur le Cours Mirabeau

**Forum Handicap - à Marseille**

**Au Salon Autonomic**

*27 - 28 Novembre - Journée au Parc Chanot*

## GYMNASTIQUE AUDITIVE

prêt d'audiophones (contacter l'association)

## FORMATION LECTURE SUR LES LEVRES

**Cours collectifs hebdomadaires**

**Aix** :- *Débutants/ Lundi 13h-14h au Ligourès salle 412*  
(suspendu temporairement, faute de participants)

- **Confirmés/ Mardi 10h-11h au Ligourès salle 326**

**Marseille** : - **Vendredi matin à l'IRIPS M°Frais Vallon**

Cours individuels possibles



**Programme  
SURDI-13**

**Mai 2008**

**fin 2008**

## Repas de fin d'année :

**Le mardi 17 juin**

dès 19h30 à « La Table de l'Arbois »

Parc Club de l'Arbois - Plan de Campagne,

Route de Calas, 13480 Cabriès

tél : 04 42 22 20 84



## CONFÉRENCES

**Échange et rencontre avec les  
personnes handicapées - à Aix**

« ICI ET MAINTENANT, VIVRE TOUS ENSEMBLE »

*Jeudi 15 Mai, à partir de 15h à la Cité du Livre*

Amphithéâtre de La Verrière

**Formation**

**sur la Boucle Magnétique**

**À Aix** : avec Monsieur Beaufills de la société EAC

*Samedi 14 Juin - 10h à 13h -*

*salle 408 au Ligourès*

## JOURNAL D'INFORMATION

sur l'audition: Résonnances , La Caravelle,  
+ prêt et vente de livres au Ligourès

*Programme édité le 02/05/08 susceptible de modifications*

**Rencontre régionale  
des associations  
méridionales  
du BUCODES  
Organisée par**



**Samedi  
24 Mai 2008**



9h30 — Accueil

10h — Présentation des associations, de leurs bilans  
et leurs projets

— Point sur les appareils auditifs (qualité, prise en  
charge, prestations, comparaison avec d'autres pays ...)

12h — Repas - Buffet

14h — Visite guidée des sites incontournables marseillais  
(boucle magnétique portative prévue)

(Jardin des Vestiges, Petit train vers Notre Dame de la Garde...)

**Rendez-vous au CRDP, 31 Boulevard d'Athènes,  
13001 Marseille, à 50 m des escaliers de la gare St Charles.  
Parking conseillé : St Charles Services, 36 Boulevard Nedelec**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_ Association : \_\_\_\_\_

Nombre d'adultes : \_\_\_ Montant dû :  Repas - Buffet 19 € X \_\_\_

Visite guidée 7 € X \_\_\_ = \_\_\_ €

(le prix de la visite comprend le voyage en petit train et la rémunération du guide)

Renvoyez ce coupon avec votre chèque à l'ordre de **SURDI 13**

**avant le 15 Mai 2008**, à l'adresse suivante :

**SURDI 13 - Maison de la Vie Associative - Le Ligourès**

Place Romée de Villeneuve - 13090 Aix-en-Provence

Tél. : 04 42 54 77 72 ou 06 13 73 08 07 (Fabienne)



*Invitation au repas de fin  
d'année le*  
**mardi 17 juin 2008**

Notre repas-buffet de fin d'année aura lieu au restaurant  
**"La Table de l'Arbois"**

**à 19 h30**

Parc Club de l'Arbois - Plan de Campagne,  
Route de Calas, 13480 Cabriès tél : 04 42 22 20 84



Covoiturage possible au départ  
d'Aix et de Marseille.

Contacter :

- Jean pour Marseille : 06 14 30 49 04
- Sabine pour Aix : 06 27 36 33 52

Repas à 20 €  
Apéritifs, vins offerts  
par Surdi 13



**S'inscrire avant le 13 juin 08 :**

Coupon-réponse à découper et à renvoyer avec un chèque à :  
Surdi 13 - Le Ligoures Maison de la Vie Associative -  
Place Romée de Villeneuve - 13090 Aix en Provence

✂ -----  
Inscription pour le repas-buffet au restaurant "La Table de l'Arbois"

Nom :

Covoiturage?

Nombre de personnes pour le dîner :

20€ X ..... =